

Corne de renne du diluvium

Autor(en): **La Harpe, P. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **6 (1858-1861)**

Heft 47

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment européennes et 25 % d'espèces exotiques ou éteintes. On trouve une proportion analogue lorsqu'on fait la somme des espèces recueillies dans les terrains diluviens de Suisse, de France, d'Allemagne et d'Italie.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer la variété des espèces de chêne que renferment les travertins de la maremme toscane. Plusieurs d'entre elles ne font plus partie de la végétation actuelle de la contrée, tandis que d'autres maintenant fort communes (Q. Suber, pseudosuber, Ilex), n'ont pas encore été rencontrées à l'état fossile.



CORNE DE RENNE DU DILUVIUM.

Par M. Ph. Delaharpe, docteur-médecin.

(Séance du 16 novembre 1859.)

Dans la séance du 2 novembre 1859, M. Michel, ingénieur, présenta à la Société le bois d'un cerf de grande taille, trouvé dans la ballastière de Cully.

Les détails que nous possédons relativement à son gisement se résument aux lignes suivantes extraites d'une lettre de M. l'ingénieur :

« Le chemin de fer de l'Ouest traverse, derrière le bourg de Cully, » une gravière étendue.

« La corne de cerf a été trouvée au milieu de la sablière, à l'oc- » cident de Cully, à 4^m de profondeur, et environ 22^m au-dessus » du niveau du lac.

» La couche qui l'empâtait se compose de sable et gravier fin ; » au-dessous sont les gros cailloux roulés. Son gisement répond » exactement à celui de la dent d'éléphant trouvée au Boiron, près » de Morges. Même nature de terrain, et à peu de chose près même » altitude : 32^m à Morges, 22^m à Cully. »

La gravière de Cully et celle du Boiron sont en effet contemporaines, et datent toutes deux de l'époque diluvienne post-glaciaire. Le synchronisme de la gravière de Cully avec les terrasses diluviennes supérieures des bords du Léman, est aussi plus que probable.

L'espèce de cerf, à laquelle appartient le bois trouvé à Cully, est le *Renne*, *Cervus tarandus*, L. L'individu d'où il provenait était adulte. On n'a retrouvé que le bois du côté gauche, brisé à la base de l'empaumure terminale. La détermination spécifique ne peut laisser aucun doute. Voici du reste, en peu de mots, la description de la pièce.

La longueur totale de la portion conservée est de 77 centimètres. La forme du bois est quelque peu celle d'un S très allongé, à courbures inégales. La courbure inférieure, très courte et très peu arquée, est dirigée en arrière ; sa longueur est de 13 centimètres. La seconde, beaucoup plus arquée et plus longue (64 centim.) est tournée en avant. La meule est peu marquée et arrondie.

Un premier petit andouiller naît immédiatement de la meule et se dirige en avant et un peu en dedans. Conservé sur une longueur de

21 centimètres et arrondi à sa base, il s'aplatit latéralement à mesure qu'il s'éloigne du tronc, et donne naissance à une branche aplatie, dirigée en haut. Celle-ci est malheureusement brisée, de même que toutes les ramifications terminales de l'empaumure de cet andouiller. Le corps de la première courbure est subtriangulaire : au haut de cette courbure naît un second andouiller large et aplati latéralement, dirigé en avant et un peu en dehors et en haut. Cet andouiller, qui paraît avoir été assez long, n'est conservé que sur une longueur de 15 centimètres.

La seconde courbure a sa concavité dirigée en avant. Le corps du bois est elliptique à la base, vers la racine du second andouiller. En s'élevant il devient triangulaire, surtout vers le milieu de la courbure. A ce point, chez les rennes déjà âgés, il se développe un andouiller court et cylindrique, dirigé en arrière. Dans notre individu cet ornement n'existe pas encore, mais l'arête que présente, en arrière, la portion moyenne de la grande courbure, fait voir clairement qu'au bout de peu d'années cet andouiller se serait développé. Plus haut la courbure devient plus fermée et le corps de l'os plus cylindrique. Plus haut enfin le corps de l'os s'aplatit de nouveau un peu, mais là il est brisé. Ainsi toute l'empaumure supérieure nous manque.

La surface du bois est lisse dans toute son étendue et sur toutes les ramifications. Les sillons ou gouttières, destinés à recevoir les vaisseaux sanguins, sont peu profonds, mais bien marqués. Ils sont généralement au nombre de 3, autant sur les andouillers que sur la tige principale : on en compte 2 sur le côté interne du bois et un sur son côté externe.

Tel qu'il vient d'être décrit, le bois de Cully ne diffère en rien de celui du renne. On ne peut pas même y voir une variété de celui qui habite actuellement les régions glaciales de l'Europe.

La présence de cet animal des glaces dans un lieu où fleurit maintenant le plus grand vignoble de la Suisse, laisse à supposer un changement de climat considérable. Les marmottes trouvées dans la tranchée de Montbenon, sous Lausanne, les dents de mammoth découvertes sur plusieurs points du bassin du Léman, le renne de Cully, sont autant de faits qui rendent plus que probable l'immense extension des glaciers sur notre Suisse à une époque relativement fort récente.

Aussitôt que je me fus assuré que c'était le reste d'un renne que l'on avait trouvé à Cully, je m'empressai de communiquer ce fait à M. le prof F.-J. Pictet, à Genève, et de lui demander quelques renseignements à cet égard. Il eut l'obligeance de m'adresser les lignes suivantes que je suis heureux de pouvoir transcrire ici :

Genève, le 20 novembre 1859.

« Mon cher Monsieur,

» J'ai appris avec beaucoup d'intérêt par votre lettre la découverte d'un bois de renne à Cully, et je m'empresse de vous envoyer les documents que vous demandez.

» Le renne a été plusieurs fois trouvé fossile dans les dépôts quaternaires ou diluviens et sa présence servit quelquefois d'argument, lorsqu'on a cherché à prouver que, pendant cette période, il y a eu des phases de refroidissement dans nos contrées.

» Voici d'après mes notes les localités où il a été cité :

- 1° *Dans les Iles britanniques.* a) Dans une caverne de Berryhead (Devon.), par le Rev. H. F. Lyte (Owen, Nit-foss. Mam. p. 479).
- b) A East Bilney, près East Dercham (Norfolk), par C.-B. Rose (Owen, id. p. 481).
- c) Dans les dépôts lacustres d'Ecosse (Lyell), d'après M. Owen.
- d) A Marlee (D^r Fleming).
- e) Dans une caverne à Shandon, près Dungarvan, Irlande, par M. Brenan en 1859¹. (Jour. of the roy. Dubl. soc. 1859, p. 352).
- f) Dans une tourbière à Ballybetagh, près du Golden Ball, comté de Dublin, par M. Moos, en 1847. (Ibid. p. 356).
- g) A Lough Gur, près Bruff, comté de Limerick, Irlande, par M. Richardson.

2° *En France.* Il paraît qu'il faut attribuer à cette espèce, le cerf d'Etampes (Cuvier. oss. foss.).

» Il a été trouvé également dans la caverne de Brengues (Lot); — dans les brèches de Montmorency; — dans la caverne de Balol (Côte d'or); — dans les attérissements d'Issoire (Puy de Dôme).

Voyez Gervais, Zool. et Pal. françaises, t. I. p. 81.

3° *En Allemagne* on manque de documents précis, mais plusieurs auteurs s'accordent à le citer des tourbières du nord de l'Allemagne.

» Tels sont, mon cher Monsieur, les documents que je connais. Je n'ose pas affirmer que l'énumération soit *complète*; mais dans les citations que l'on pourrait ajouter, on arriverait promptement aux douteuses. Si vous teniez à *épuiser* le sujet je pourrais bien encore vous indiquer quelques paragraphes de l'Isis ou d'anciens journaux; mais je crois que vous n'en retireriez rien de bien certain.

» Je ne connais aucun fragment de renne trouvé au Salève, mais bien des cerfs, daims et chevreuils.

» Recevez, etc.

F.-J. PICTET. »

Dans la lettre où M. Michel décrivait le gisement du bois de renne, en date du 25 novembre 1859, il ajoute ces mots : « L'exploitation de la ballastière de Cully ne fait que commencer. J'ai donné des recommandations spéciales pour les découvertes qu'on y pourrait faire à l'avenir. »

Mais malgré les soins des personnes qui dirigeaient l'exploitation on n'a rencontré aucun nouveau débris fossile jusqu'à ce jour (16 juillet 1860).

¹ Dans la caverne de Schandon, le renne se trouve associé à l'*Elephas primigenius*, aux *Ursus spelaeus et arctos*; à Ballybetagh au *Cervus megaceros*.